

Transport aérien et développement durable : l'Etat français se trompe

Dans sa course au « tout Roissy » et son attirance pour un gigantisme prétentieux, l'Etat français cumule les gaspillages et condamne le secteur aérien en France. Dernière erreur en matière d'investissements : les budgets colossaux alloués au Plan de Gêne Sonore Etendu de l'aéroport de Roissy ; investissement à perte, inefficace au regard des objectifs fixés. L'Etat s'est fourvoyé dans une impasse environnementale, coûteuse, qui nécessite de repenser le transport aérien pour s'en sortir... Une urgence mise à l'épreuve des calculettes.

I- Coût de la diminution, à la source, des nuisances aériennes en Ile-de-France

par déconcentration du trafic aérien et connexion de l'aéroport de Vatry à Paris gare de l'Est, par TGV

- Le TGV-Est entrera en gare de Châlons-en-Champagne en 2006
- Option 1 : rénovation de la ligne Châlons-Vatry (25 kilomètres) : 76 millions d'euros*
- Option 2 : raccordement direct au TGV-Est, mettant Paris à 1h : 300 à 460 millions d'euros*
- Option 3 : construction d'une ligne spécifique Vatry - Paris en trente minutes : 1,2 à 1,5 milliard d'euros*. L'enregistrement des passagers à Paris et l'embarquement à Vatry permettraient d'économiser les 800 millions d'euros du Roissy-CDG Express, projet de liaison ferrée Roissy – Paris avec embarquement des passagers en gare de l'Est, futur doublon de la desserte actuelle de l'aéroport parisien par le RER B.

Ces trois options de développement de la plate-forme de Vatry ont été rejetées par l'Etat français.

** Source : Le Point 04/10/01, Conseil Général de la Marne 2004*

II- Investissements retenus par l'Etat : le « tout Roissy »

concentration des nuisances aériennes sur le territoire le plus urbanisé de France

- Liaison ferrée Roissy – gare de l'Est (CDG-Express) : 800 millions d'euros
- Plan de Gêne Sonore Etendu : 550 millions d'euros de travaux d'insonorisation

A eux seuls, ces deux chantiers suffiraient à financer le projet de liaison directe Vatry – Paris gare de l'Est, unique remède aux pollutions sonores et chimiques, au risque d'accidents et aux vols de nuit en Ile-de-France. L'Etat néglige les solutions d'avenir, conformes à des normes environnementales et urbanistiques strictes, qui réduiraient les nuisances à la source. Solutions qui n'entravent, ni la prospérité, ni les perspectives de croissance du secteur.

III- Autres erreurs de l'Etat français en matière d'investissements

- Navette interne à Roissy (SK6000) : projet abandonné, 150 millions d'euros gaspillés
- Politique d'investissements « exotiques » d'Aéroports de Paris à l'étranger : 120 millions d'euros, récupération des sommes très hypothétique selon la Cour des comptes
- Terminal 2E à Roissy-CDG : 750 millions d'euros, effondré

Les budgets pour penser l'aérien autrement, en France, sont disponibles. Aéroports de Paris prévoit un plan rétrograde d'investissements de 2,65 milliards d'euros pour la période 2003-2006. A comparer au 1,78 milliard d'euros d'investissements de la période 1995-2000.

IV- Le coût environnemental disqualifie les aéroports urbains

Extraits du livre « Les Poisons du Ciel », Ed. : Advocnar

« ... l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol s'est engagé à insonoriser 10 000 maisons – contrepartie morbide au crash d'un avion sur les riverains. [...] cette concession a coûté aussi cher que la construction de la plate-forme de Vatry, 152 millions d'euros ! ... »

« ... A Vatry, l'insonorisation des habitations a été budgétée dès le départ. Le montant moyen évalué par maison représente 15 245 euros, soit une enveloppe totale de 2 millions d'euros. Peu de chose en comparaison des 152 millions d'euros d'investissements sur la plate-forme. Grâce à la faible densité de population de la Marne [7 habitants au km² contre 1 400 habitants au km² dans les communes survolées par le trafic de Roissy], le coût environnemental de l'aéroport de Vatry est imbattable. »

Par Sébastien Trollé, administrateur à l'Advocnar, auteur du livre « Les Poisons du Ciel ». Contact : sebastien.trolle@free.fr

